



Assignation en justice et expulsion

Par **etangstleu**, le **13/02/2010** à **15:04**

Bonjour,

JE SUIS UNE FEMME DE 50ANS , J AI UN LITIGE AVEC MON BAILLEUR JE SUIS CONVOQUE AU TRIBUNAL LE 1/04/2010 PAR CELUI CI CAR J AI UNE ARRIERE DE LOYER DE 4000EUROS ET IL DEMANDE MON EXPLUSION. JE SUIS SALARIEE DANS UNE ADMINISTRATION TERRITORIALE ET MON SALAIRE EST DE 1200EUROS MON LOYER DE 542 EUROS ET 118EUROS D ELECTRICILTE ; UN CREDIT DE 45EUROS ;ET 75 EUROS DE FRAIS DE TRANSPORT. CHAQUE MOIS ET PLUS LES AUTRES FRAIS . J AI DEJA OBTENU LE :FSL IL Y A QUELQUES TEMPS QUAND MES ENFANTS ETAIENT EN BAS AGES. MAINTENANT QUE JE SUIS SANS CHARGE ; QUE DOIS_JE FAIRE POUR OBTENIR UN ARRANGEMENT AVEC MON BAILLEUR AFIN DE NE PAS ME RETROUVER A LA RUE ?

Par **fabienne034**, le **13/02/2010** à **18:13**

Bonjour,

payez en partie votre loyer et demandez des délais de paiement qui seront accordés par le tribunal

pour tout savoir sur le bail de logement

les questions qui vous concernent sont en bas de page

<http://www.fbis.net/contratlocationvide.htm>